

ARRÊTÉ N° ARR_2022_0663_PV_RD25_RD292_RD292E1_RD292E2_RD292E4_SEPTMONCEL-LES_MOLUNES

Portant permission de voirie sur une Route Départementale
(fibre très haut débit - phase 1)

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD SAINT-CLAUDE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU La demande en date du 25 mai 2022 par laquelle Monsieur Enzo Laposta, représentant la **Société RESONANCE**, domiciliée 872 Montée de Bel Air, 69480 POMMIERS sollicite l'autorisation d'exécuter des travaux de déploiement du réseaux de fibre optique dans l'emprise des Routes Départementales n° 25, 292, 292^{E1}, 292^{E2} et 292^{E4}, 39310 SEPTMONCEL-LES MOLUNES ;

VU Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU Le code de la voirie routière et notamment les articles L113-2 à L113-7 ;

VU Le code des postes et télécommunications et notamment les articles L45-9 , L47 et R20-45 à R20-54 ;

VU Le code général des propriétés des personnes publiques et notamment les articles L2121-1 à L2122-5 ;

VU Le règlement de voirie départementale approuvé le 28 mai 2010 ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de SAINT-CLAUDE ;

VU l'état des lieux en date du 29 juin 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 AUTORISATION

La société RESONNANCE est autorisée à installer et à maintenir des infrastructures de télécommunications sur le domaine public routier, RD 25, RD 292, RD 292^{E1}, RD 292^{E2} et RD 292^{E4} - commune de SEPTMONCEL-LES MOLUNES, à charge pour elle de se conformer aux dispositions du présent arrêté.

Ces infrastructures comprennent :

- 2.000 ml d'artère souterraine en 4 PEHD 33/40 et 2 PVC 42/45.
- 9 chambres type L2C

- 6 chambres type L3C
- 3 chambres type L3T

Le présent titre ne confère pas à son bénéficiaire le droit réel prévu aux articles L1311-5 à L1311-8 du code général des collectivités territoriales.

En cas d'installation susceptible de partage, le bénéficiaire a l'obligation d'avertir le service gestionnaire (Agence Routière Départementale de Saint-Claude) de l'implantation d'un nouveau câble par un tiers occupant.

ARTICLE 2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les dispositions de l'article 39 du règlement de voirie susvisé sont applicables sous réserves des prescriptions particulières fixées par le présent arrêté.

Implantation et ouverture du chantier

Le bénéficiaire préviendra le service gestionnaire de la voirie de la date du commencement des travaux. Les ouvrages à réaliser seront implantés en sa présence.

Les tranchées longitudinales seront implantées sous chaussée et sous accotement :

- sur la RD 25 du PR 25+0270 au PR 25+0610
- sur la RD 292 du PR 6+0010 au PR 6+0335 et du PR 6+0950 au PR 8+0395
- sur la RD 292^E1 au PR 0+0185
- sur la RD 292^E2 du PR 1+0090 au PR 1+0300
- sur la RD 292^E4 du PR 0+0675 au PR 0+0840

La tranchée transversale sera implantée sous chaussée sur la RD 25 au PR 25+0270.

Mode opératoire

- TRAVERSÉE SOUS CHAUSSÉE

La traversée au PR 25+0270 s'effectuera par forage dirigé d'une longueur de 16 mètres. Les excavations seront ouvertes à plus de 1,20 m du bord de chaussée et remblayée conformément à l'annexe 7 du règlement de voirie susvisé (le schéma type de remblaiement est joint en annexe) et aux dispositions suivantes.

- TRANCHÉE SOUS CHAUSSÉE

Tranchée ouverte sous chaussée souple - réseau secondaire non renforcé:

- Sciage soigné de la chaussée à la scie diamantée, ouverture de la fouille.
- Extraction, évacuation des matériaux en décharge.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Remblaiement en G.N.T 0/31.5 sur une épaisseur de 61 cm.
- Compactage par couches de 30 cm.

Réfection provisoire : dès la fin des travaux, à l'enrobé à froid ou à l'émulsion de bitume bicouche, gravillons 6/10 et 4/6.

Réfection définitive : environ 2 à 3 mois après la réfection provisoire, comprenant :

- Redécoupage de la chaussée, 0.10 m de part et d'autre des deux lèvres de la tranchée.
- Décaissement sur 19 cm.
- G.B. sur 13 cm (passage en 2 couches).
- B.B.S.G 0/10, non calcaire sur 6 cm.
- Fermeture des joints à l'émulsion de bitume.

- MICROTRANCHEE SOUS CHAUSSEE

- Microtranchée exécutée à la trancheuse.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Remblaiement en béton autocompactant coloré rouge dosé à 300 kg.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Réfection définitive en enrobé (épaisseur identique à celle de la chaussée existante avec un minimum de 6cm).

- TRANCHÉE SOUS ACCOTEMENT :

Les accotements non stabilisés pourront être remblayés avec les matériaux extraits avec l'accord du service gestionnaire. Ils seront remis en état avec de la terre végétale et ensemencés avec un mélange de graminées adapté.

Tranchée ouverte sous accotement ou dépendances, à une distance < à 1.20 m du bord de chaussée:

- Ouverture de la fouille.
- Extraction, puis évacuation des matériaux en décharge.
- Pose du réseau de fibre optique, installation d'un grillage avertisseur à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Remblaiement en, G.N.T 0/31.5 sur une épaisseur de 75 cm.
- Compactage par couches de 30 cm.
- Réglage et finition soignée de l'accotement ou dépendances, à l'identique, après travaux, apport de terre végétale pour engazonnement aux graminées des zones terrassées : Ray Grass → 45% / Graminées Espèces Locales → 55%, l'ensemble sera dosé à 20 grammes au m2.

- MICROTRANCHEE SOUS ACCOTEMENT

Tranchée ouverte sous accotement souple à une distance < à 1.20 m du bord de chaussée

- Microtranchée exécutée à la trancheuse.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Remblaiement avec du béton autocompactant coloré rouge dosé à 300 kg.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Réfection définitive en terre végétale.

- CONTRÔLES DE COMPACITÉ

Les objectifs de densification et la fréquence des contrôles sont fixés par l'annexe 7 règlement de voirie susvisé.

Dépôt de matériaux et de matériel

Les matériaux et matériels nécessaire aux travaux autorisés pourront être mis en dépôt sur l'accotement des RD concernées avec l'accord du service gestionnaire.

Remise en état

A la fin du chantier, les lieux seront remis en état et tous les déchets (y compris les déblais excédentaires) produits par les travaux seront évacués vers une filière de traitement appropriée.

ARTICLE 3 SÉCURITÉ ET SIGNALISATION DU CHANTIER

L'entreprise chargée des travaux devra signaler le chantier conformément à la réglementation et aux recommandations en vigueur, et notamment le guide « Manuel de chef de chantier – signalisation temporaire ».

Si l'exécution des travaux nécessite un arrêté réglementant la circulation, il devra l'obtenir avant leur début auprès de l'autorité de police compétente.

ARTICLE 4 PRÉVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE ET AUX HAP

En cas de démolition partielle ou totale de la chaussée, le bénéficiaire est tenu d'**effectuer au préalable** et à ses frais un diagnostic sur la présence éventuelle d'amiante ou de HAP. Si celle-ci est avérée, les mesures préventives et le traitement des matériaux produits par le chantier seront pris en charge par le bénéficiaire.

ARTICLE 5 DURÉE DES TRAVAUX ET RÉCOLEMENT

La durée des travaux autorisés par le présent arrêté ne devra pas excéder 90 jours à compter de la date de réception du présent arrêté. Le bénéficiaire devra prévenir au moins huit jours à l'avance le service gestionnaire de la date prévue pour la fin des travaux afin qu'il puisse contrôler leur conformité au projet autorisé.

Les réseaux implantés devront faire l'objet d'une remise de plans de récolement faisant apparaître les canalisations et les ouvrages principaux réalisés sur la voie publique, dans le délai de trois mois à compter de la réception des travaux.

ARTICLE 6 RESPONSABILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE – GARANTIE

La présente autorisation est délivrée à titre personnel et elle ne peut être cédée sans l'accord du Département. Son bénéficiaire est responsable vis-à-vis de ce dernier et vis à vis des tiers des dommages de toute nature qui pourraient résulter des travaux ou de l'exploitation de ses ouvrages.

Pendant la durée de l'autorisation d'occupation du domaine, son bénéficiaire devra assurer l'entretien des ouvrages dont il est propriétaire à charge pour lui de solliciter l'autorisation de réaliser les travaux correspondants. En ce qui concerne le remblaiement des tranchées et la réfection de la chaussée et des dépendances domaniales, le délai de garantie est fixé à un an à compter du récolement des travaux.

Dans le cas où les prescriptions de l'autorisation ne seraient pas respectées, le service gestionnaire adressera une mise en demeure au bénéficiaire pour y remédier dans un délai déterminé. Si celle-ci est restée sans effet au terme du délai, le service gestionnaire pourra exécuter d'office et aux frais du bénéficiaire, les travaux nécessaires.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 7 REDEVANCE

Le bénéficiaire de la présente autorisation est soumis à une redevance annuelle en ce qui concerne l'occupation du domaine public. Son montant est calculé selon le barème en vigueur.

Elles devront figurer dans la déclaration annuelle d'occupation du domaine public routier faisant état du patrimoine de l'occupant au 31 décembre et qui sera transmise au Département du Jura au plus tard le 1^{er} juin.

ARTICLE 8 VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et elle ne confère aucun droit réel à son bénéficiaire. Elle peut être retirée à tout moment, sans indemnités, pour des motifs liés à l'intérêt du domaine public.

Elle est consentie pour une durée de **quinze ans** à compter de sa notification, en ce qui concerne l'occupation du domaine public. En tout état de cause, elle prendra fin à la date de fin du contrat de délégation du service public.

En cas de révocation de l'autorisation ou en cas de non renouvellement au terme de sa validité, le bénéficiaire sera tenu si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans le délai d'un mois à compter de la révocation ou du terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas

d'inexécution, procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation..

Le Département peut décider de ne pas imposer pas de remise en état des lieux. Dans cette hypothèse, il se substituera de plein droit au bénéficiaire, y compris pour percevoir les éventuelles rémunérations versées par d'autres opérateurs au bénéficiaire par voie conventionnelle.

Le Département se réserve également le droit de faire déplacer les ouvrages implantés sur le domaine public aux frais de leur bénéficiaire, dès lors que ce déplacement est justifié par des travaux d'aménagement du domaine.

ARTICLE 9 RECOURS

Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude, à l'adresse suivante : ZI du Plan d'Acier – 1 rue des Frères Lumière – 39200 SAINT-CLAUDE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Diffusion :

Le bénéficiaire pour attribution
Son représentant pour information
La commune de SEPTMONCEL-LES-MOLUNES
pour information
L'ARD SAINT-CLAUDE pour classement

Signature de l'arrêté



Demande de permission ou d'autorisation de voirie de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 05/07/2022

ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo
Dénomination : RESONANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 872 Extension : Nom de la voie : Montée de Bel Air
Code postal 6 9 4 8 0 Localité : POMMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 4 8 1 1 5 0 0 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : e.laposta@resonance-firalp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CD 39 Aménagement Numérique Prénom : SABRI Aziz
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : Rue Rouget de L'Isle
Code postal 3 9 0 0 0 Localité : LONS LE SAUNIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 4 8 7 4 2 5 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : asabri@jura.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 25 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal 3 9 3 1 0 Localité : SEPTMONCEL LES MOULUNES
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Pose de 2 chambres L2C, 1 chambre L3C et GC 16 ml forage dirigé

Date prévue de début d'application 1 3 0 6 2 0 2 2 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie **Sous accotement ou trottoirs**

Tranchée longitudinale 2 4 mètres 3 3 4 mètres
 Tranchée transversale mètres mètres
 Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : Pose de 2 chambres L2C, 1 chambre L3C et GC 16 ml forage dirigé

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 5 0 5 2 0 2 2

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo Qualité : Chef de Projet

PROJET DE GENIE CIVIL NRO39510SEO-02
SEPTMONCEL LES MOULUNES



LEGENDE

SYMBLES

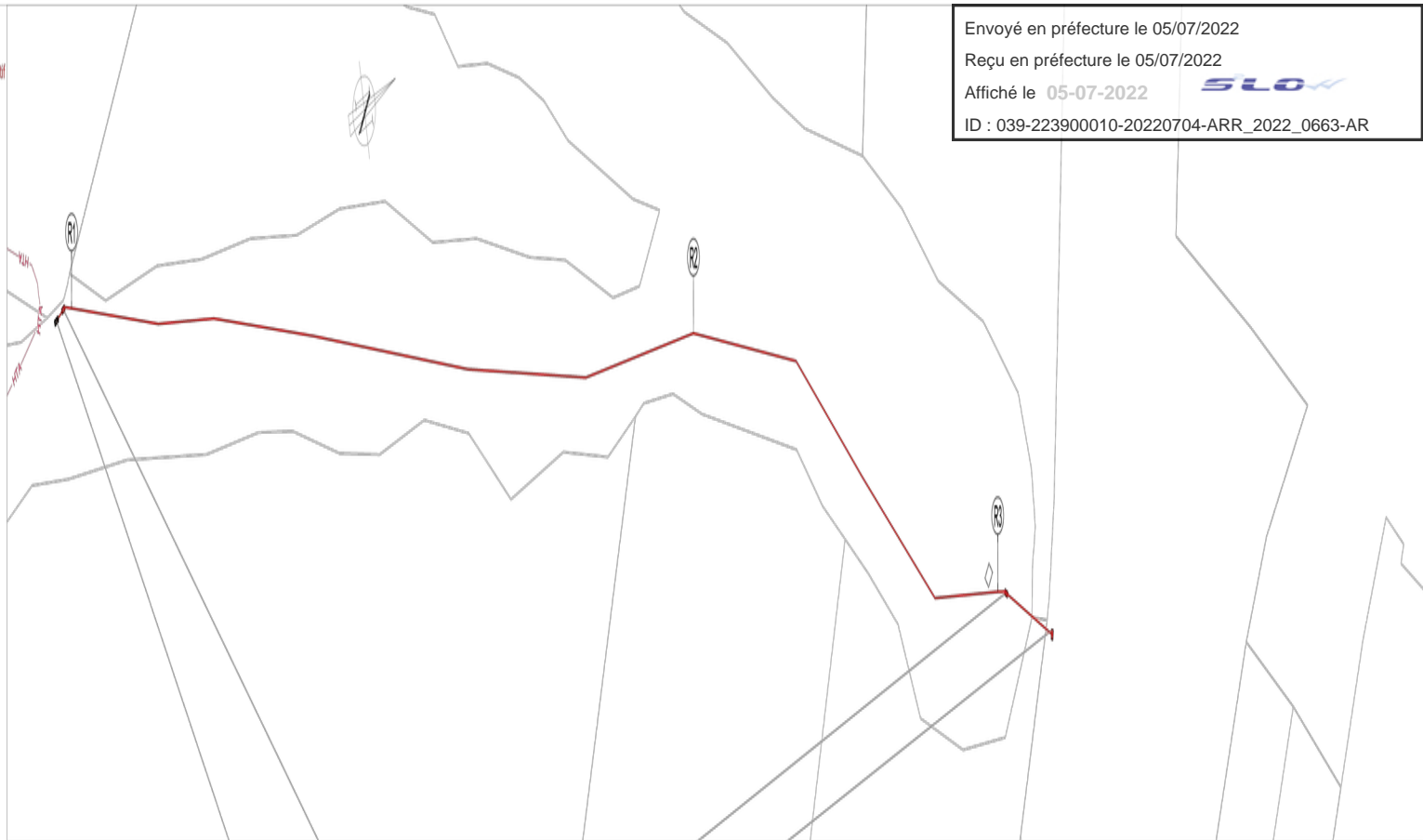
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO SRO à créer
- X Chambre à créer
- X Chambre à créer SF
- ↑ Poteau à créer
- X Chambre existante
- P Poteau/Arceau
- ↑ Support EDF, éclairage, TL
- R Rogat, reboisement, brachement EU
- ⚡ Réseau poste incendie, bouche à dé AEP
- A Autre
- B Bât
- P Parcelle
- 12 N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR, SOUT existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTG existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL. Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le 05-07-2022
ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

				SC1: Lunker 19	
				Télio : 7/26	
A	CREATIONS	21/04/2022	SA	EJP	Etat : EXE
Index	Médium	Date	Échelle	Valeurs	Ech : 1/500



PLAN 5:RD 25

P	Code INSEE
O	N. Point Technique
F	Symbol
C	Type
N	Remarques
H	Longueur de fourreaux (m)
T	Propriétaire
G	Fourreaux à créer
E	Type de Coupe
N	Gestion de voirie/Cat. si RD
I	Commune - Code INSEE
V	
L	

39510 00FT439510 	39510 C39150439510 				39510 C39150239510 	39510 C39152139510
Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Forage Dirigé	
12.00	2.00	210.00	110.00	24.00	16.00	
2 PVC 42/45	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	
Coupe Tradi 02	Coupe Tradi 02	Coupe Meza 05	Coupe Meza 02	Coupe Tradi 11-D	SPEC 03	
RD25			RD436			
SEPTMONCEL-LES MOULUNES-3810			SEPTMONCEL-LES MOULUNES-3810			

Demande de permission ou d'autorisation de voirie de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 22/07/2022

ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo
Dénomination : RESONANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 872 Extension : Nom de la voie : Montée de Bel Air
Code postal 6 9 4 8 0 Localité : POMMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 4 8 1 1 5 0 0 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : e.laposta@resonance-firalp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CD 39 Aménagement Numérique Prénom : SABRI Aziz
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : Rue Rouget de L'Isle
Code postal 3 9 0 0 0 Localité : LONS LE SAUNIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 4 8 7 4 2 5 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : asabri@jura.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 292E4 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Le Manon
Code postal 3 9 3 1 0 Localité : SEPTMONCEL LES MOULUNES
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Pose de 2 chambres L2C et 1 chambre L3C

Date prévue de début d'application 1 3 0 6 2 0 2 2 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie **Sous accotement ou trottoirs**

Tranchée longitudinale 8 9 mètres 7 mètres
 Tranchée transversale 2 0 mètres 4 mètres
 Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : Pose de 2 chambres L2C et 1 chambre L3C

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

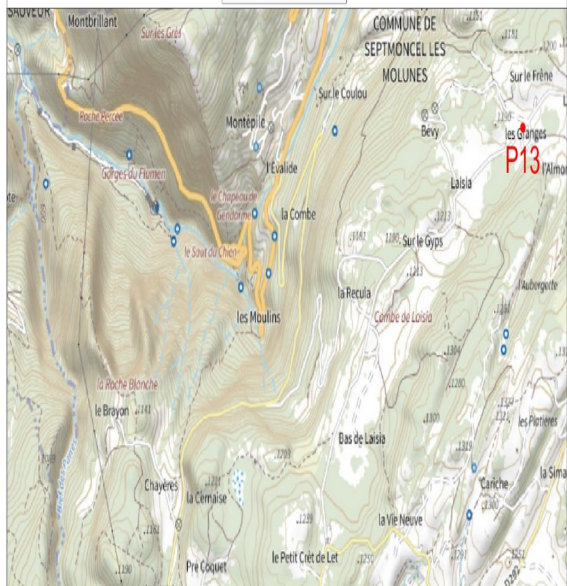
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 5 0 5 2 0 2 2

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo Qualité : Chef de Projet



LEGENDE

SYMBOLES

- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO SRO à créer
- ☒ Chambre à créer
- ☒ Chambre à créer SF
- ⌋ Poteau à créer
- ☐ Chambre existante
- Potelet, Arceau
- ⌋ Support EDF, éclairage, TL
- ☐ Regard, refoulement, branchement EU
- PI Réseau, poste incendie, bouche à clé AEP
- Arbre
- ☐ Bâti
- ☐ Parcelle
- 12 N° de parcelle

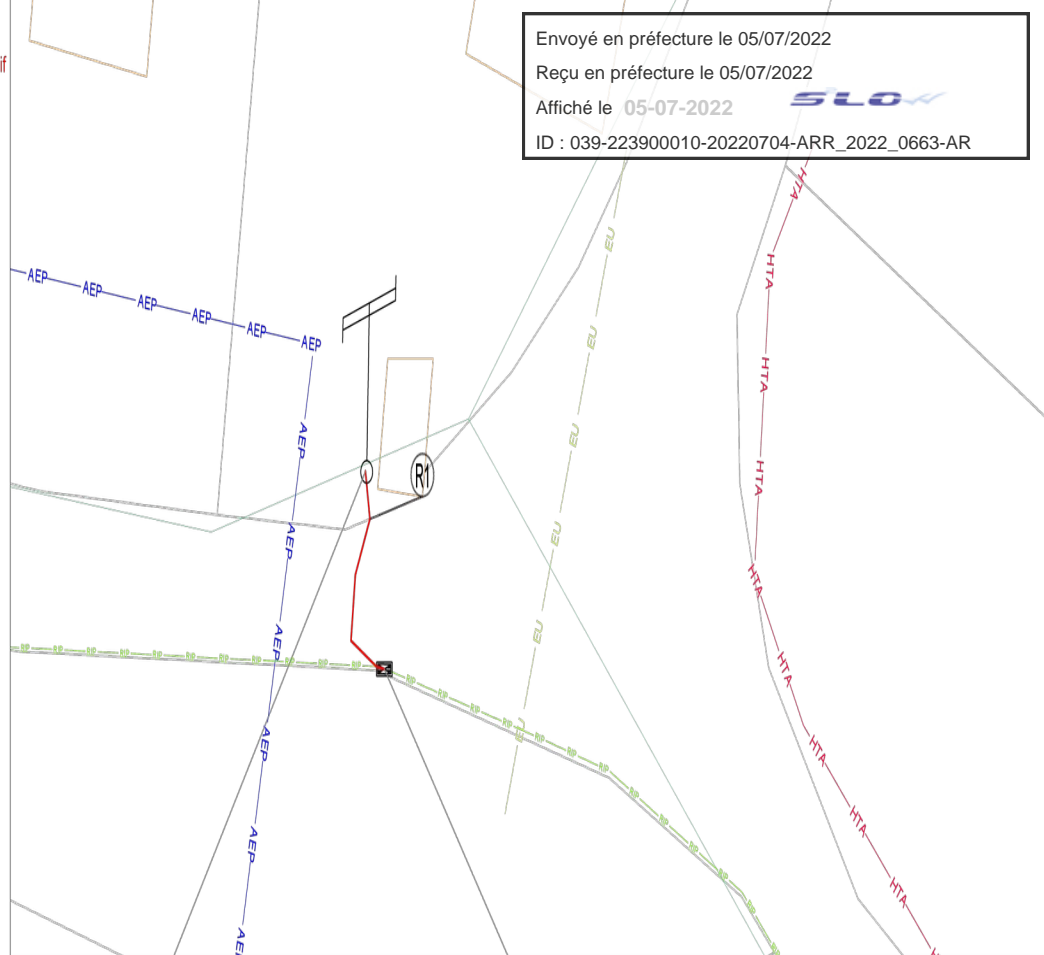
LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR. SOUT existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTS existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05-07-2022
 ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR



				SCU : Lambert 93	
				Folio : 15/26	
A	CREATION	27/04/2022	S.A	E.L.P	Etat : EXE
Indice	Modification	Date	Etabli par :	Vérifié par :	Ech : 1/250



PLAN 13: RD 292E4-Le Manon

P	Code INSEE
T	N. Point Technique
O	Symbole
E	Type
G	Remarques
E	Longueur de fourreaux (m)
N	Propriétaire
I	Fourreaux à créer
E	Type de Coupe
C	Gestion de voirie/Cat. si RD
V	Commune - Code INSEE
L	

393510	39510
Poteau Bois	C390308/39510
FT002993/39510	L2C
Rochers	Rochers
2.00	10.00
2 PVC 42/45	2 PVC 42/45
Coupe Tradi 02	Coupe Tradi 11
RD 292E4-Le Manon	
SEPTMONCEL- LES MOULUNES- 39341	



LEGENDE

SYMBLES

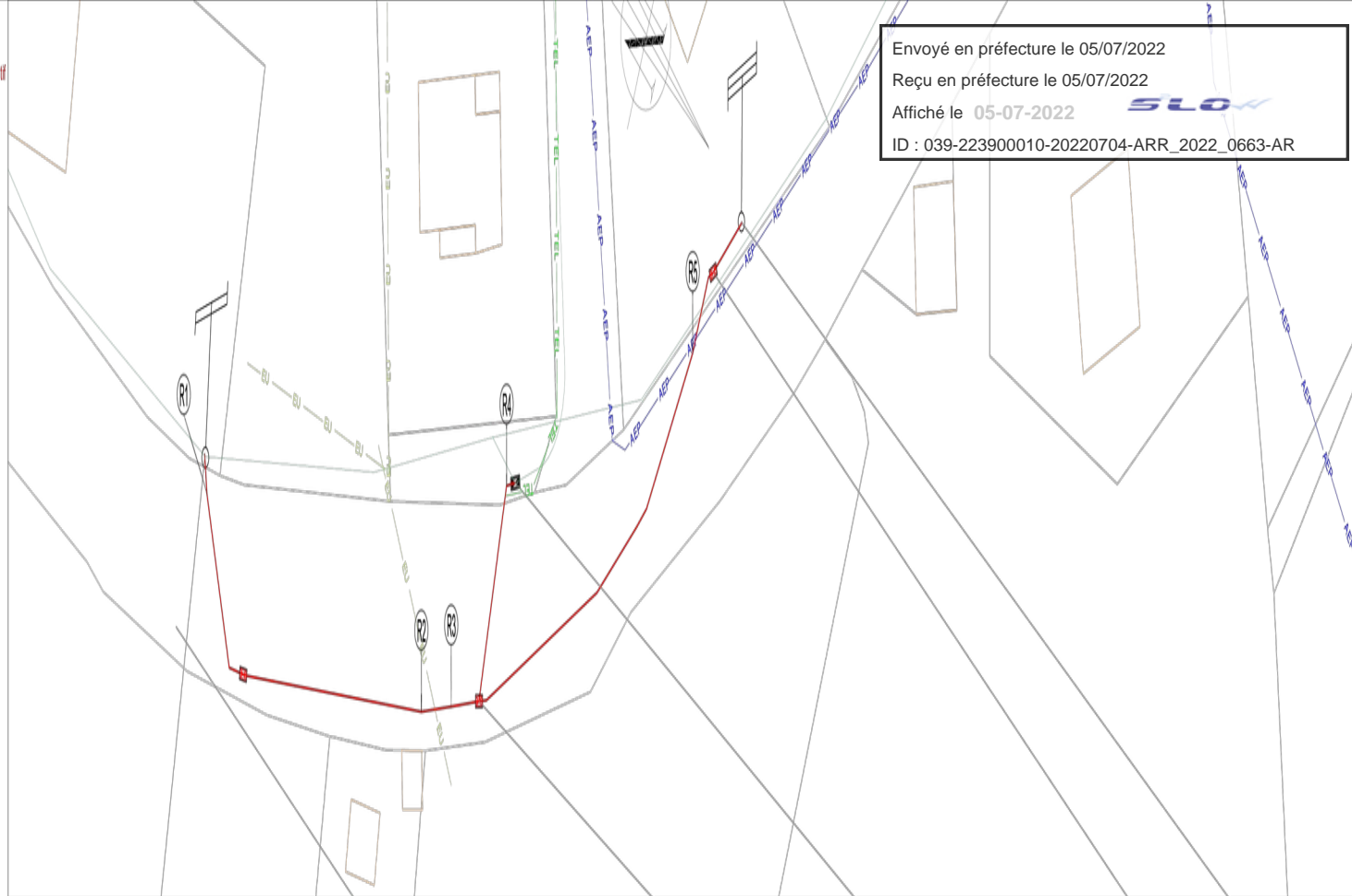
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO SRO à créer
- ☒ Chambre à créer
- ☒ Chambre à créer SF
- ↑ Poteau à créer
- ☒ Chambre existante
- P Potelet Arceau
- ⌋ Support EDF, éclairage, TL
- ⌋ Regard,refoulement,branchement EU
- ⌋ Réseau poste incendie,bouche à cli AEP
- A Arbre
- Bâti
- Parcelle
- 12 N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR_SOUT existant
- Réseau EU existant
- Réseau E.P existant
- Réseau A.E.P existant
- Réseau de Télécom existant
- Réseau de Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTS existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05-07-2022
 ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

P	Code INSEE
O	N. Point Technique
C	NH Symbole
N	Type
H	Remarques
T	Longueur de fourreaux (m)
G	Propriétaire
E	Fourreaux à créer
N	Type de Coupe
I	Gestion de voirie/Cat. si RD
C	Commune - Code INSEE

39510	39510	39510	39510	39510	39510	39510	39510	39510	39510
Poteau Bois	C391528/39510	C391530/39510	00072/39510	C391530/39510	C391529/39510	C391529/39510	ENEDIS	C391529/39510	ENEDIS
↑	☒	☒	☒	☒	☒	☒	↑	☒	↑
F70029933/39510	L2C	L3C	L2C	L3C	L3C	L3C	L2C	L3C	L2C
(R1)	(R2)	(R3)	(R4)	(R5)	(R6)	(R7)	(R8)	(R9)	(R10)
Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Poteau en Piné
2.00	10.00	27.00	4.00	4.00	12.00	2.00	37.00	5.00	5.00
2 PVC 42/45	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	2 PVC 42/45	2 PVC 42/45	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40
Coupe Tradi 02	Coupe Tradi 10	Coupe Meca 09	Coupe Tradi 10-D	Coupe Tradi 10-D	Coupe Tradi 10	Coupe Tradi 02	Coupe Meca 09	Coupe Tradi 10-D	Coupe Tradi 02
RD 232E-4 Le Manon			RD 232E-4 Le Manon			RD 232E-4 Le Manon			RD 232E-4 Le Manon
SEPTMONCEL-LES MOULINES-3810			SEPTMONCEL-LES MOULINES-3810			SEPTMONCEL-LES MOULINES-3810			SEPTMONCEL-LES MOULINES-3810

SCU: Lankey 95				
Folio: 16/26				
A	CREATION	27/04/2022	SA	E.L.P
Etat: EXE				
Index	Modification	Date	Etabli par:	Véhic per:
				Ech: 1/250

RESONANCE **PLAN 14:RD 292-E4-Le Manon**

Demande de permission ou d'autorisation de voirie de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 22/07/2022

ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo
Dénomination : RESONANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 872 Extension : Nom de la voie : Montée de Bel Air
Code postal 6 9 4 8 0 Localité : POMMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 4 8 1 1 5 0 0 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : e.laposta@resonance-firalp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CD 39 Aménagement Numérique Prénom : SABRI Aziz
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : Rue Rouget de L'Isle
Code postal 3 9 0 0 0 Localité : LONS LE SAUNIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 4 8 7 4 2 5 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : asabri@jura.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 292 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal 3 9 3 1 0 Localité : SEPTMONCEL LES MOULUNES
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres
Dépôt ou Stationnement <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Aménagement d'accès <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Ouvrages divers <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Pose de 3 chambres L2C, 2 chambres L3C, 1 chambre L3T

Date prévue de début d'application 1 3 0 6 2 0 2 2 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	<input type="text"/> 1 <input type="text"/> 3 <input type="text"/> 6 <input type="text"/> 2 mètres	<input type="text"/> 2 <input type="text"/> 4 <input type="text"/> 7 mètres
Tranchée transversale	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> 2 <input type="text"/> 0 mètres
Fonçage	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : Pose de 3 chambres L2C, 2 chambres L3C, 1 chambre L3T

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

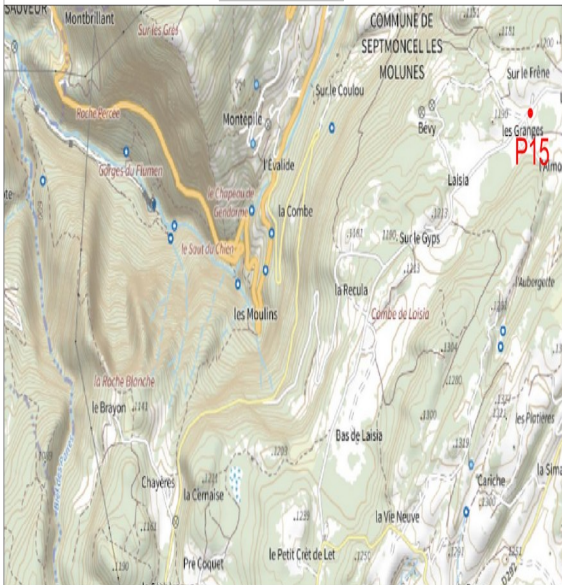
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 5 0 5 2 0 2 2

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo Qualité : Chef de Projet



				SCU :	Lumbert 93
				Folio :	17/26
A	CREATION	27/04/2022	S.A	E.LP	Etat : EXE
Indice	Modification	Date	Etabli par :	Véifié par :	Ech : 1/250



PLAN 15: RD 292

LEGENDE

SYMBOLES

- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO à créer
- Chambre à créer
- Chambre à créer SF
- Poteau à créer
- Chambre existante
- Potelet, Arceau
- Support EDF, éclairage, TL
- Regard, refoulement, branchement EU
- Réseau, poste incendie, bouche à clé AEP
- Arbre
- Bâti
- Parcelle
- N° de parcelle

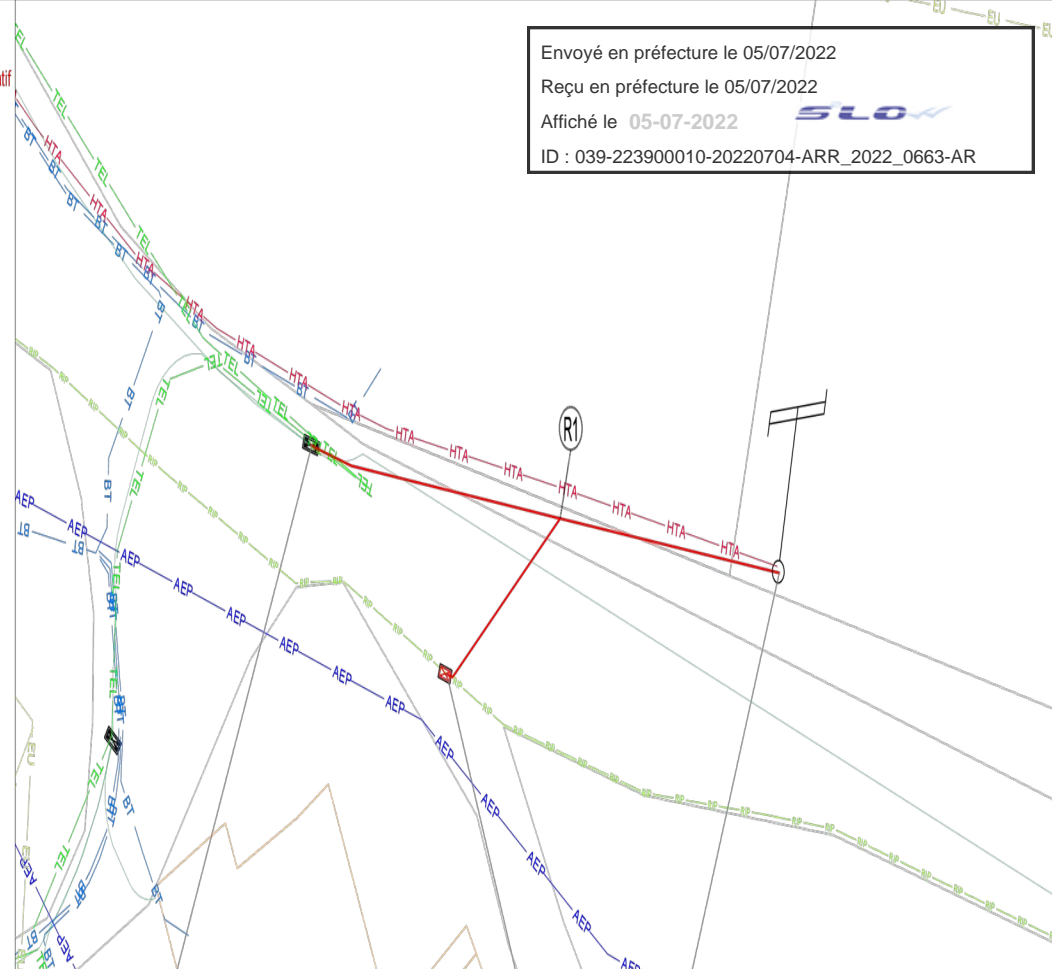
LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR. SOUT existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTS existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le 05-07-2022
ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR



P	Code INSEE
O	N. Point Technique
E	Symbolique
N	Symbolique
H	Type
T	Type
G	Remarques
E	Longueur de fourreaux (m)
N	Propriétaire
I	Fourreaux à créer
E	Type de Coupe
C	Gestion de voirie/Cat. si RD
V	Commune - Code INSEE
L	

39510	39510	395274
00123/39510	C391527/39510	Poteau Bois
L2C	L2C	FT0029914/39274
	(R1)	
Rochers	Rochers	Rochers
22.00	12.00	20.00
2 PVC 42/45	4 PVC 42/45	2 PVC 42/45
Coupe Tradi 02	Coupe Tradi 11	Coupe Tradi 02
RD 292	RD 292	
SEPTMONCEL- LES MOULUNES- 39341	SEPTMONCEL- LES MOULUNES- 39341	



LEGENDE

SYMBLES

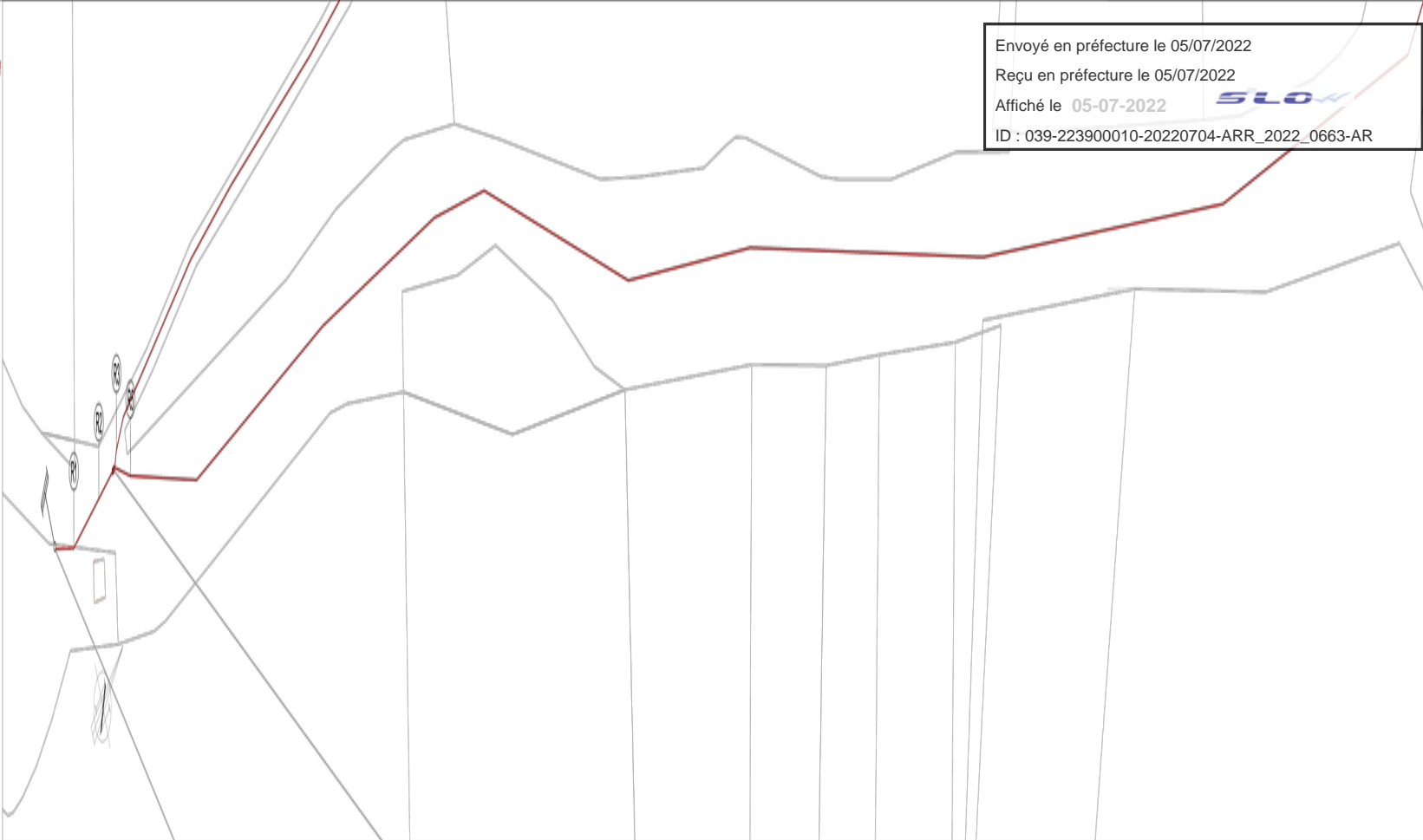
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRD à créer
- Câbles à créer
- Câbles à créer SF
- Poteau à créer
- Chambre exsante
- Point Arceau
- Support EDF, éclairage, TL
- Régulateur (bouchon, branchement EU)
- Régulateur (poteau, tronçonneuse à câbles AFEP)
- Arbre
- Bât
- Parcelle
- N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR, SOUF existant
- Réseau E.LI existant
- Réseau E.P existant
- Réseau A.E.P existant
- Réseau de Télécom existant
- Réseau Télécom non réutilisable
- Réseau de Télécom existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau 9FS existant
- Réseau 9FA existant
- Réseau 9TA existant
- Réseau 9RA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, s'est reportée sur les plans qu'il's a été convenu d'indiquer et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	N° de DT
COMUNE	EL Non Reporté
renvoyer vos obligations avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SIUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05-07-2022 **SLOW**
 ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR



P	39341			39341	
C	ENEDIS			C391590-39341	
N					
T	(E)N120K(39341)	R1	R2	L3C	R3 R4
S	Rochers	Pierre	Rochers	Rochers	Rochers
L	0,00	12,00	0,00	3,00	107,00
P					
F	2PVC-Ø345	2PVC-Ø345	2PVC-Ø345	4PEHD-Ø340	4PEHD-Ø340
T	Coupe 1rhd102	Coupe 1rhd11	Coupe 1rhd102	Coupe 1rhd102	Coupe 1rhd102
G	RD 232		RD 232		RD 232
C	SEPTMONCEL-LES-MOULINES 384		SEPTMONCEL-LES-MOULINES 384		SEPTMONCEL-LES-MOULINES 384

				SU
				Landfill
				Polys - 2526
A	CELADIN	31432	SA	LLP
État : EXE				
Ind	Matériau	Dir	Echelle	Valeurs
				Ech : 1/500



PROJET DE GENIE CIVIL NRO39510SEO-02
SEPTMONCEL LES MOULINES



LEGENDE

- SYMBLES**
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
 - Réseau sout. Fibre Optique existant
 - Réseau aérien Fibre Optique à créer
 - SRD SRD à créer
 - ☒ Chambre à créer
 - ☒ Chambre à créer SF
 - ↑ Poteau à créer
 - ☒ Chambre existante
 - ☒ Poteau/Arceau
 - ↑ Support EDF, éclairage, TL
 - ☐ Regard, rétroviseur, brachement EU
 - ⦿ Réseau poste incendie, bouche à défilé AEP
 - ☐ Aire
 - ☐ Bât
 - ☐ Parcelle
 - 12 N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR, SOUT existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTG existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL. Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le 05-07-2022
ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

SCT: Lunken 19				
Folio : 25/26				
A	CREATUS	2194202	SA	ELP
Etat :	EXE			
Index	Médium	Date	Échelle	Valeurs
			Ech: 1/500	



PLAN 20C:RD 292

P	Cote INSEE
O	N. Point Technique
E	Symbol
C	Type
N	Remarques
H	Longueur de fourreaux (m)
T	Propriétaire
G	Fourreaux à créer
E	Type de Coupe
N	Gestion de voirie/Cat. si RD
I	Commune - Code INSEE
V	
C	
I	
L	

39341	39510	39510
C391598/39341	C391506/39510	Poteau Bois
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	↑
L3C	L2C	FT02994/39510
(R5)	(R6)	(R7)
Rochers	Rochers	Rochers
8.00	104.00	2.00
		12.00
		3.00
4 PEHD 3340	4 PEHD 3340	4 PEHD 3340
2 PVC 4245	2 PVC 4245	2 PVC 4245
Coupe Trad 02	Coupe Meza 05	Coupe Trad 02
Coupe Trad 11	Coupe Trad 02	Coupe Trad 02
RD 292	RD 292	RD 292
SEPTMONCEL-LES MOULINES-39341	SEPTMONCEL-LES MOULINES-39341	SEPTMONCEL-LES MOULINES-39341

PROJET DE GENIE CIVIL NRO39510SEO-02
SEPTMONCEL LES MOULINES



SC1:		Lunker 19	
Folio : 26/26			
A	CREATION	21/04/2022	S.A
Etat :	EXE		
Index	Médium	Date	Échelle
			1:500



PLAN 20D:RD 292

LEGENDE

SYMBLES

- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRD SRD à créer
- ☒ Chambre à créer
- ☒ Chambre à créer SF
- ↑ Poteau à créer
- ☒ Chambre existante
- ☒ Poteau/Arceau
- ↑ Support EDF, éclairage, TL
- ☐ Rognat, rattachement, brachement EU
- ⚡ Réseau poste incende, bouche à dé AEP
- ⊙ Actes
- ☐ Bât
- ☐ Parcelle
- 12 N° de parcelle

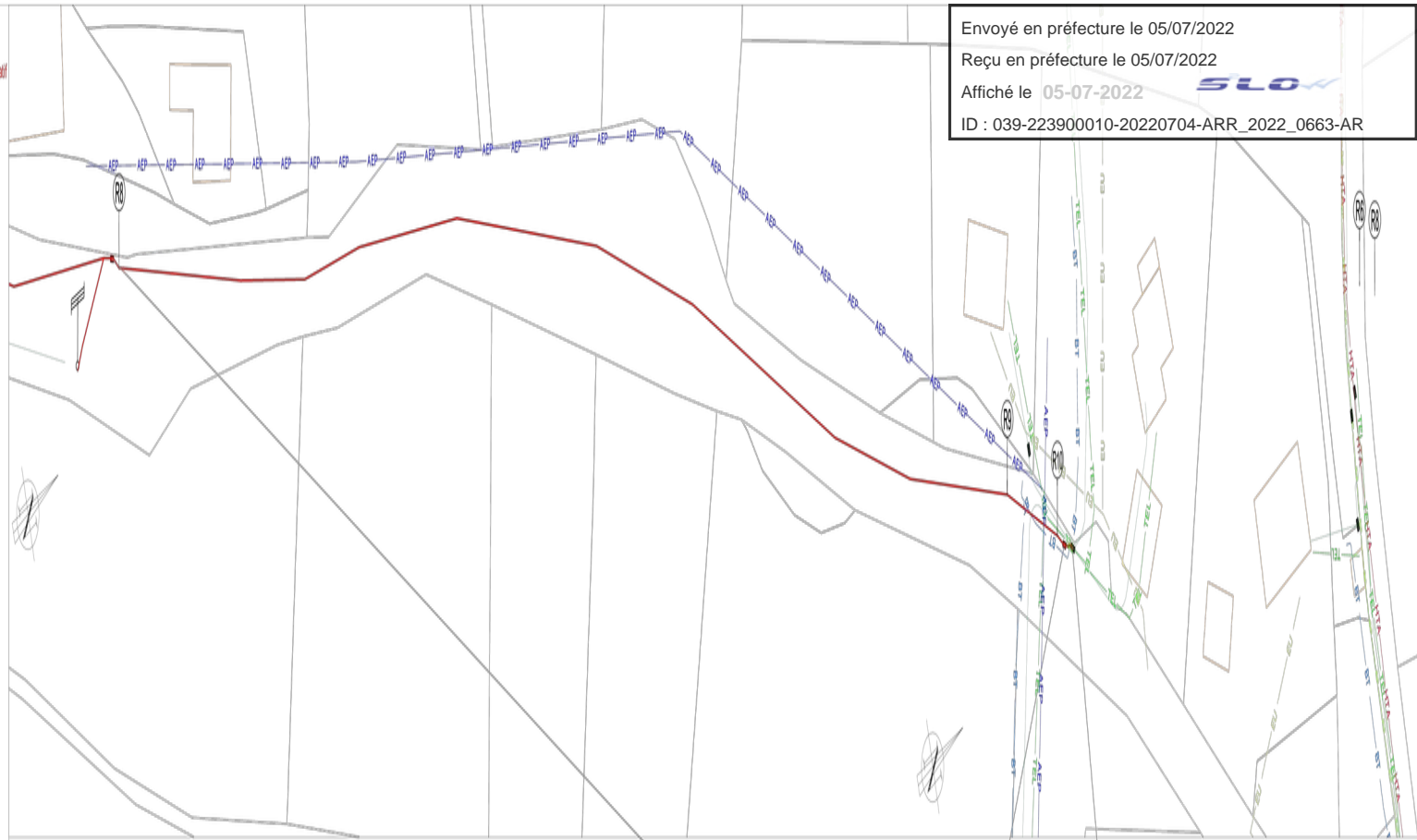
LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR, SOUT existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTG existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour

P	Code INSEE
O	N. Point Technique
C	Symbole
N	Type
H	Remarques
T	Longueur de fourreaux (m)
G	Propriétaire
E	Fourreaux à créer
N	Type de Coupe
C	Gestion de voirie/Cat. si RD
V	Commune - Code INSEE
L	



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le 05-07-2022
ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

39510	39510	39510	39510	39510
(C391506/39510)	(C391599/39510)	(0011/39510)		
☒	☒	☒	☒	☒
L2C	L3T	L1T		
Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers
2,00	3,04,00	18,00	2,00	2,00
4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	2 PVC 42/45	2 PVC 42/45
Coupe Trad 02	Coupe Mera 05	Coupe Trad 11-D	Coupe Trad 02	Coupe Trad 02
RD 292		RD 292		RD 292
SEPTMONCEL-LES MOULINES-3941	SEPTMONCEL-LES MOULINES-3941	SEPTMONCEL-LES MOULINES-3941		

Demande de permission ou d'autorisation de voirie de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 22

ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo
Dénomination : RESONANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 872 Extension : Nom de la voie : Montée de Bel Air
Code postal 6 9 4 8 0 Localité : POMMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 4 8 1 1 5 0 0 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : e.laposta@resonance-firalp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CD 39 Aménagement Numérique Prénom : SABRI Aziz
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : Rue Rouget de L'Isle
Code postal 3 9 0 0 0 Localité : LONS LE SAUNIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 4 8 7 4 2 5 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : asabri@jura.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 292 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Chez Chevassus
Code postal 3 9 3 1 0 Localité : SEPTMONCEL LES MOULUNES
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Pose de 1 chambre L2C et 1 chambre L3T

Date prévue de début d'application 1 3 0 6 2 0 2 2 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie **Sous accotement ou trottoirs**

Tranchée longitudinale 3 | 0 | 2 mètres 6 | 7 mètres
 Tranchée transversale mètres mètres
 Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : Pose de 1 chambre L2C et 1 chambre L3T

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 | 5 | 0 | 5 | 2 | 0 | 2 | 2 |

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo Qualité : Chef de Projet



LEGENDE

SYMBLES

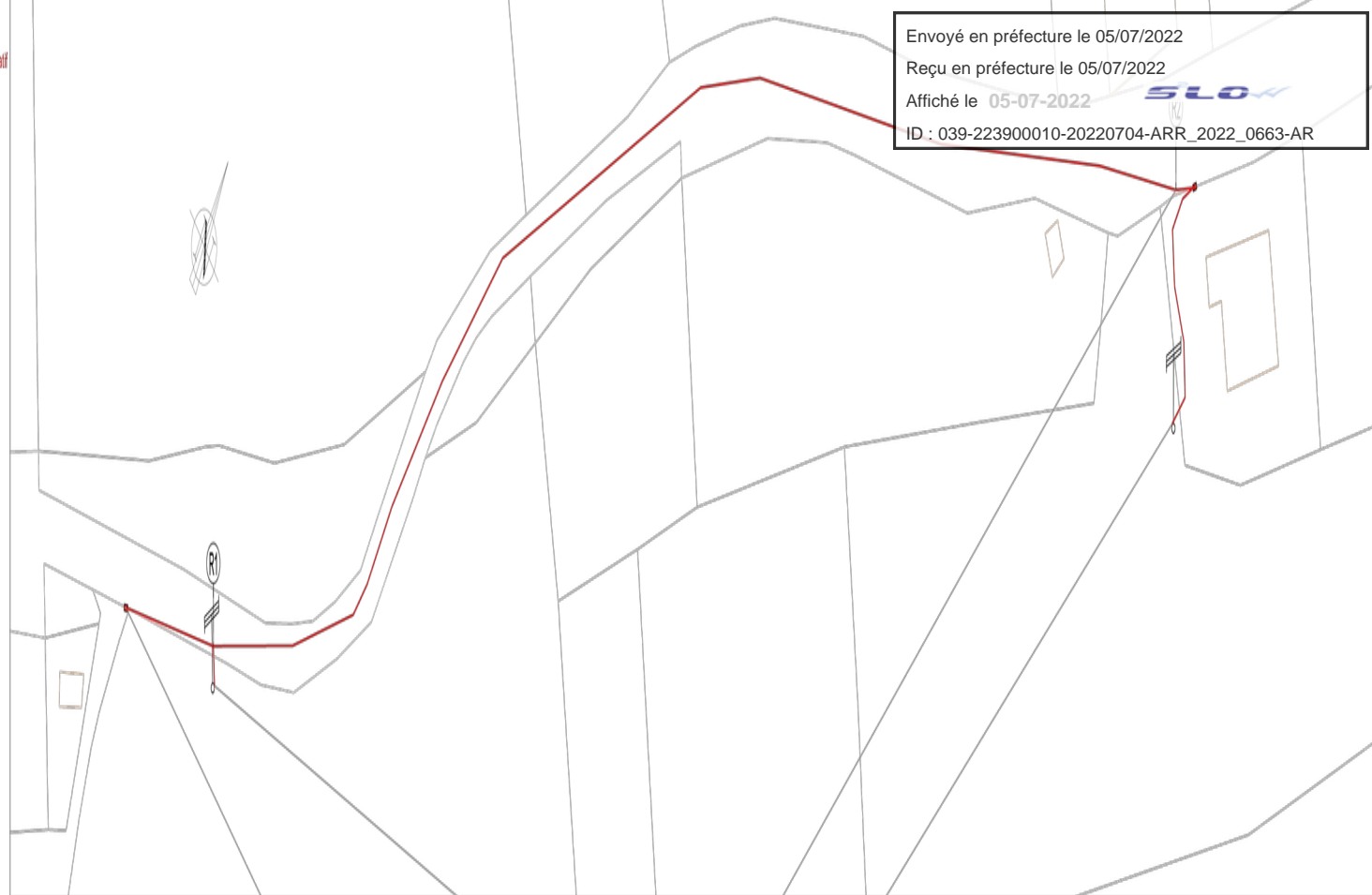
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO SRO à créer
- X Chambre à créer
- X Chambre à créer SF
- ↑ Poteau à créer
- X Chambre existante
- P Potelet Arceau
- S Support EDF, éclairage, TL
- R Regard,refoulement,branchement EU
- B Réseau poste incendie,bouche à cli AEP
- A Arbre
- B Bâti
- P Parcelle
- 12 N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR_SOUT existant
- Réseau EU existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTS existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05-07-2022
 ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

P	T	Code INSEE
O	N	Point Technique
C	H	Symbole
N	H	Type
G	E	Remarques
E	N	longueur de fourreaux (m)
I	E	Propriétaire
N	E	Fourreaux à créer
C	V	Type de Coupe
V		Gestion de voirie/Cat. si RD
L		Commune - Code INSEE

39341	39341	39341	39341
C391514/39341	ENEDIS	C391515/39341	ENEDIS
X	↑	X	↑
L2C	E391194/39341	L3T	E390122/39341
(R1)	(R1)	(R2)	(R2)
Rochers	Pente	Rochers	Rochers
27.00	4.00	302.00	6.00
			30.00
4 PEHD 33/40-2 PVC 42/45	2 PVC 42/45	4 PEHD 33/40	2 PVC 42/45
Coupe Trad 02	Coupe Trad 02	Coupe Meca 05	Coupe Trad 02
RD 292-Chez Chevassus		RD 292-Chez Chevassus	
SEPTMONCEL-LES MOULINES-39341		SEPTMONCEL-LES MOULINES-39341	

SCU: Lankey 93				
Folio: 18/26				
A	CREATION	27/04/2022	SA	E.L.P
Etat: EXE				
Indice	Modification	Date	Établi par:	Véifié par:

RESONANCE **PLAN 16:RD 292-Chez Chevassus**

COVERITALLY

Demande de permission ou d'autorisation de voirie de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 22/07/2022

ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo
Dénomination : RESONANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 872 Extension : Nom de la voie : Montée de Bel Air
Code postal 6 9 4 8 0 Localité : POMMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 4 8 1 1 5 0 0 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : e.laposta@resonance-firalp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CD 39 Aménagement Numérique Prénom : SABRI Aziz
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : Rue Rouget de L'Isle
Code postal 3 9 0 0 0 Localité : LONS LE SAUNIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 4 8 7 4 2 5 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : asabri@jura.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 292E1 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : A La Rossa
Code postal 3 9 3 1 0 Localité : SEPTMONCEL LES MOULUNES
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Pose de 1 chambre L3T et 1 chambre L3C

Date prévue de début d'application 1 3 0 6 2 0 2 2 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie **Sous accotement ou trottoirs**

Tranchée longitudinale mètres 9 3 mètres
 Tranchée transversale 1 0 mètres 9 mètres
 Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : Pose de 1 chambre L3T et 1 chambre L3C

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 5 0 5 2 0 2 2

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo Qualité : Chef de Projet



LEGENDE

SYMBOLES

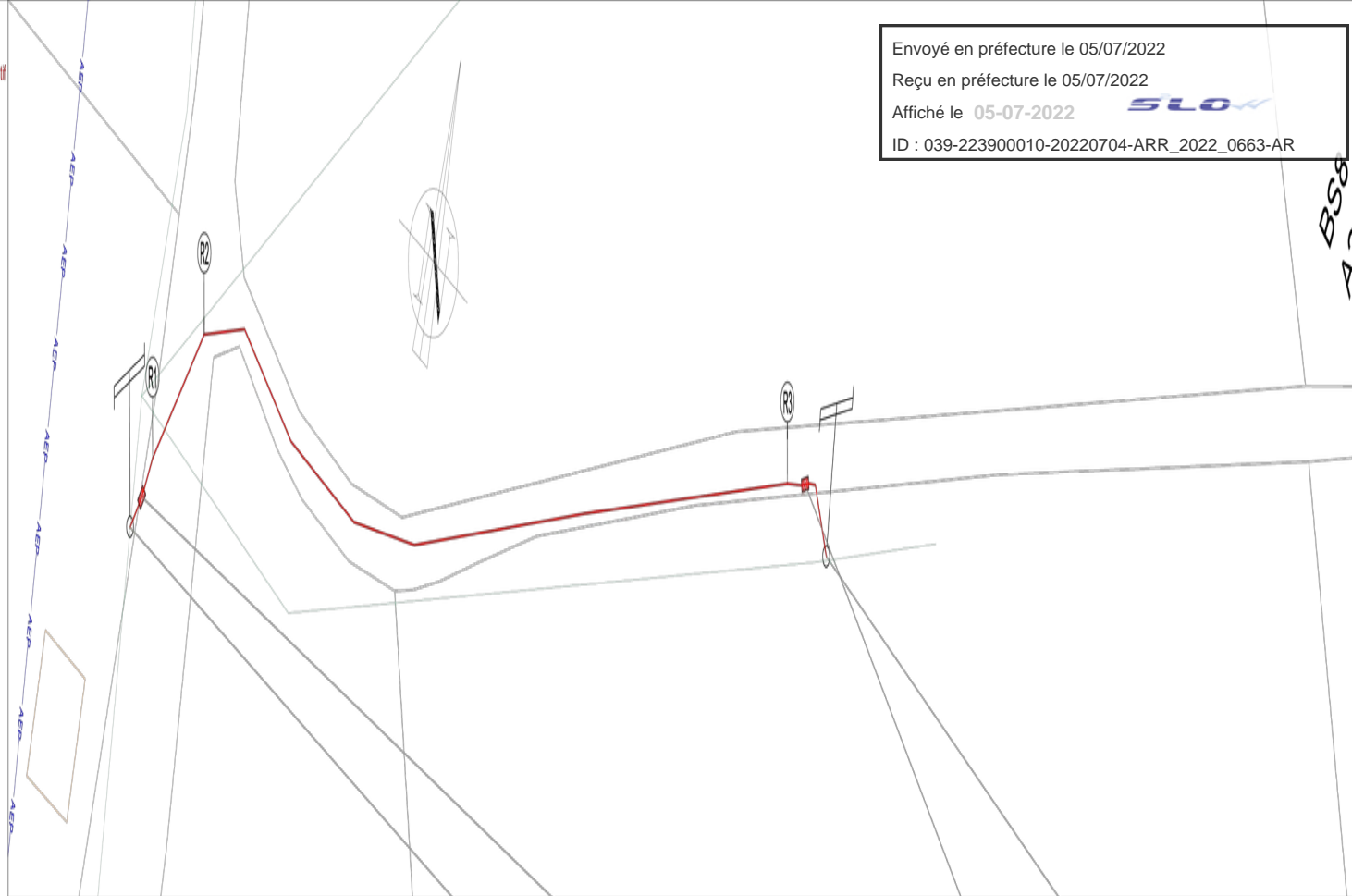
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO SRO à créer
- ☒ Chambre à créer
- ☒ Chambre à créer SF
- ↑ Poteau à créer
- ☒ Chambre existante
- Potelet Arceau
- ⌋ Support EDF, éclairage, TL
- Regard refoulement, branchement EU
- Réseau poste incendie, bouche à ch AEP
- Arbre
- Bâti
- Parcelle
- 12 N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR_SOUT existant
- Réseau EU existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobilisable
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTS existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05-07-2022
 ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

BS8 A3C

P	T	Code INSEE
O	N	N. Point Technique
C	H	Symbole
N	T	Type
G	E	Remarques
E	N	Longueur de fourreaux (m)
I	E	Propriétaire
C	V	Fourreaux à créer
V	L	Type de Coupe
L		Gestion de voirie/Cal. si RD
		Commune - Code INSEE

39341	39341	39341	39341		
Poteau Bois	C39151639341	C39152439341	Poteau Bois		
FTW029711/39341	L3T	L3C	FTU030001/39341		
Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Poteau en Piné	
2.00	2.00	10.00	91.00	2.00	5.00
2 PVC 42/45	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	4 PEHD 33/40	2 PVC 42/45
Coupe Trad 02	Coupe Trad 02	Coupe Trad 11	Coupe Meca 04	Coupe Trad 02	Coupe Trad 02
RD 292E1-A La Rossa		RD 292E1-A La Rossa		RD 292E1-A La Rossa	
SEPTMONCEL-LES MOULINES-38941		SEPTMONCEL-LES MOULINES-38941		SEPTMONCEL-LES MOULINES-38941	

SCU:					Launier YS
Folio : 19/26					
A	CREATION	27/04/2022	SA	E.L.P	Etat : EXE
Index	Modification	Date	Etabli par :	Véhic per :	Ech : 1/250

Demande de permission ou d'autorisation de voirie de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 22

ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo
Dénomination : RESONANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 872 Extension : Nom de la voie : Montée de Bel Air
Code postal 6 9 4 8 0 Localité : POMMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 4 8 1 1 5 0 0 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : e.laposta@resonance-firalp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CD 39 Aménagement Numérique Prénom : SABRI Aziz
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : Rue Rouget de L'Isle
Code postal 3 9 0 0 0 Localité : LONS LE SAUNIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 4 8 7 4 2 5 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : asabri@jura.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 292E2 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal 3 9 3 1 0 Localité : SEPTMONCEL LES MOULUNES
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Pose de 1 chambre L3C et 1 chambre L2C

Date prévue de début d'application 1 3 0 6 2 0 2 2 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie **Sous accotement ou trottoirs**

Tranchée longitudinale 1 9 0 mètres 2 mètres
 Tranchée transversale mètres mètres
 Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) : Pose de 1 chambre L3C et 1 chambre L2C

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 5 0 5 2 0 2 2

Nom : LA POSTA Prénom : Enzo Qualité : Chef de Projet



LEGENDE

SYMBLES

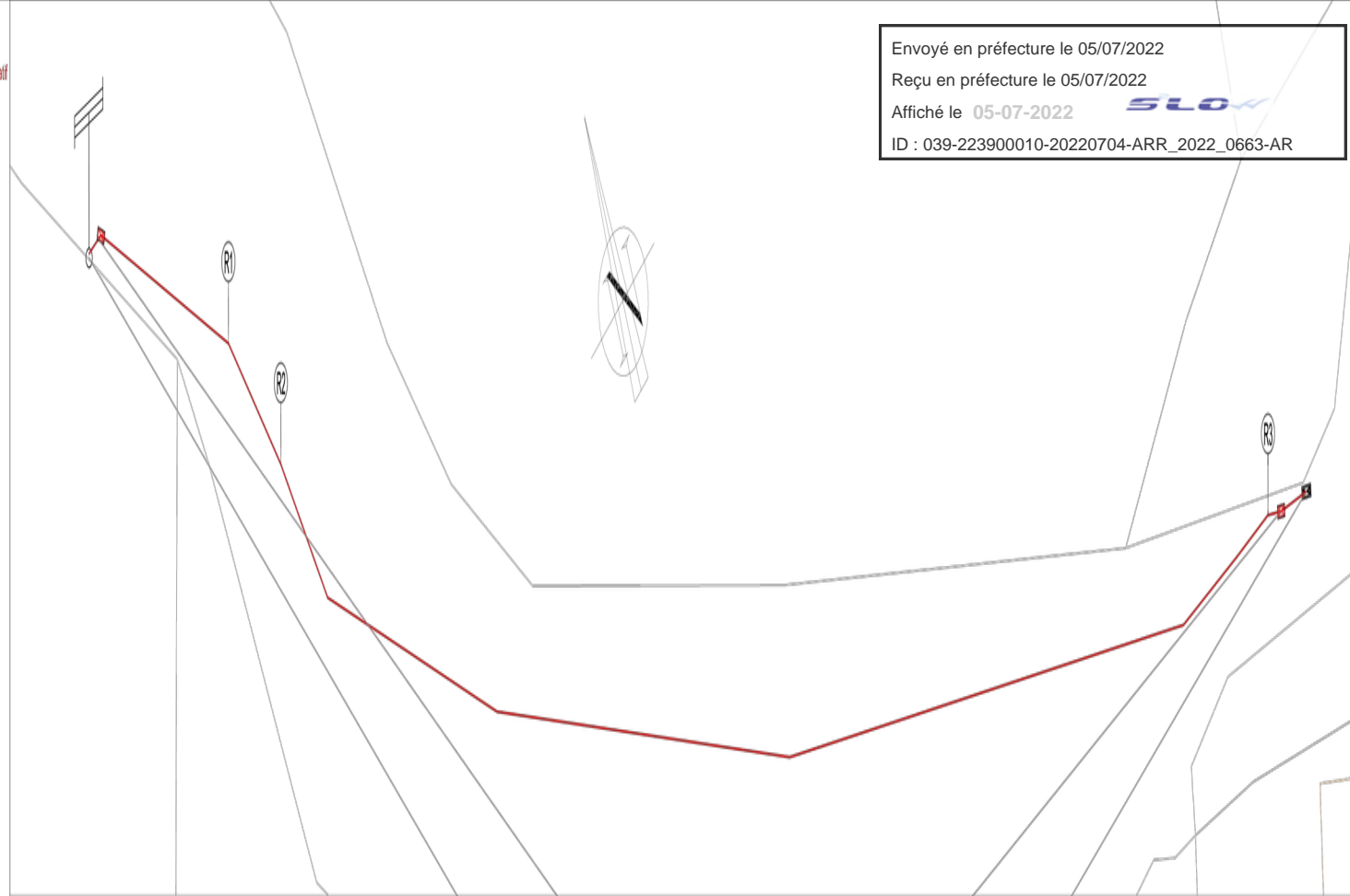
- Réseau sout. Fibre Optique à créer
- Réseau sout. Fibre Optique existant
- Réseau aérien Fibre Optique à créer
- SRO SRO à créer
- ☒ Chambre à créer
- ☒ Chambre à créer SF
- ↑ Poteau à créer
- ☒ Chambre existante
- Potelet Arceau
- ⌋ Support EDF, éclairage, TL
- Regard refoulement,branchement EU
- ⊙ Réseau poste incendie, bouche à cli AEP
- Arbre
- Bâti
- Parcelle
- 12 N° de parcelle

LEGENDE DES RESEAUX EXISTANTS

- Réseau JUR_SOUT existant
- Réseau EU existant
- Réseau E.P. existant
- Réseau A.E.P. existant
- Réseau de Télécom. existant
- Réseau Télécom non mobile
- Réseau de Télécom. existant aérien
- Réseau de Télédistribution existant
- Réseau BTS existant
- Réseau BTA existant
- Réseau HTA existant
- Réseau d'éclairage public existant
- Réseau Gaz existant

L'implantation des réseaux de concessionnaires, n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif et donc transmise sous toutes réserves.

Concessionnaire	Numéro de DT
COMMUNE	EL Non Reporté
rendez vous obligatoire avec la commune pour la localisation du réseau ou de l'ouvrage	
SUEZ	DT non reçu à ce jour



Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05-07-2022 SLOW
 ID : 039-223900010-20220704-ARR_2022_0663-AR

P	T	Code INSEE
O	N	N. Point Technique
C	H	Symbole
N	T	Type
G	E	Remarques
E	N	Longueur de fourreaux (m)
I	E	Propriétaire
C	V	Fourreaux à créer
V	L	Type de Coupe
L		Gestion de voirie/Cat. si RD
		Commune - Code INSEE

39046	39046	39046	39046	39046	39046
ENEDIS	C391537/39046			C391537/39046	00023/39046
↑	☒			☒	☒
E390269/39046	L3C	(R1)	(R2)	(R3)	L2C
Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers	Rochers
2.00	20.00	10.00	154.00	2.00	4.00
2 PVC 42x45	2 PVC 42x45	2 PVC 42x45	2 PVC 42x45	2 PVC 42x45	2 PVC 42x45
Coupe Trad 02	Coupe Meca 05	Coupe Trad 11-D	Coupe Meca 05	Coupe Trad 10	Coupe Trad 10
RD 282E2		RD 282E2		RD 282E2	
SEPTMONCEL-LES MOULINES-38046		SEPTMONCEL-LES MOULINES-38046		SEPTMONCEL-LES MOULINES-38046	

SCU:				
Lambert 93				
Folio : 22/26				
A	CREATION	27/04/2022	SA	E.L.P
Etat :	EXE			
Indice	Modification	Date	Etabli par :	Vérifié par :
				Ech : 1/250

RESONANCE PLAN 19/RD 282E2

COVERITALLY